



## Forum African sur la Gouvernance de l'Internet (Af IGF)

<http://afigf.uneca.org/>

### Termes de références

Septembre 2012

#### Historique

S'inspirant des Objectifs du Millénaire pour le Développement des Nations Unies (NU), et du mandat qui lui a été attribué lors de la seconde phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information à Tunis (SMSI), le Forum sur la Gouvernance de l'Internet (FGI) est une activité initiée par les Nations Unies en 2006 pour servir de plateforme globale multi-acteurs de dialogue sur les enjeux actuels et émergents de la gouvernance de l'Internet afin de favoriser la viabilité, la robustesse, la sécurité, la stabilité et le développement de l'Internet.

#### Le mandat du FGI conformément au Paragraphe 72 de l'Agenda de Tunis

**72. Nous invitons le Secrétaire général de l'ONU** à réunir, selon une approche ouverte et non exclusive, d'ici au deuxième trimestre de 2006, un nouveau forum destiné à établir entre les multiples parties prenantes un dialogue sur les politiques à suivre qui, sous le nom de *Forum sur la gouvernance de l'Internet*, aura pour mandat:

- de traiter les questions de politique publique relatives aux principaux éléments de la gouvernance de l'Internet afin de contribuer à la viabilité, à la robustesse, à la sécurité, à la stabilité et au développement de l'Internet;
- de faciliter le dialogue entre les organes s'occupant de différentes politiques publiques internationales multisectorielles concernant l'Internet et de débattre de questions qui ne relèvent pas de la compétence d'un organe déjà existant;
- de maintenir la liaison avec les organisations intergouvernementales et d'autres institutions appropriées sur les questions relevant de leur mandat;
- de faciliter l'échange d'informations et de bonnes pratiques et, à cet égard, d'utiliser pleinement les compétences des communautés universitaires, scientifiques et techniques;
- de conseiller toutes les parties prenantes en vue de proposer les moyens qui permettront que l'Internet soit disponible et financièrement abordable plus rapidement dans le monde en développement;
- de renforcer et d'accroître l'engagement des parties prenantes, en particulier celui des pays en développement, dans les mécanismes de gouvernance de l'Internet existants et/ou futurs;

- de recenser les nouvelles questions et de les porter à l'attention des organes compétents et du public en général et, s'il y a lieu, de faire des recommandations;
- de contribuer au renforcement des capacités en matière de gouvernance de l'Internet dans les pays en développement, en s'appuyant pleinement sur les sources de savoir et de compétences locales;
- de promouvoir la prise en compte des principes du SMSI dans les mécanismes de gouvernance de l'Internet et de l'évaluer régulièrement;
- de traiter notamment les questions relatives aux ressources fondamentales de l'Internet;
- d'aider à trouver les solutions aux problèmes découlant de l'utilisation et de la mauvaise utilisation de l'Internet, qui préoccupent particulièrement l'utilisateur ordinaire;
- de publier ses travaux.

Le mandat du Forum sur la Gouvernance de l'Internet fut initialement de cinq ans ; 2006 en Grèce, 2007 au Brésil, 2008 en Inde, 2009 en Egypte, 2010 en Lituanie. A la suite des cinq premières années de succès du mandat du FGI, la communauté internationale a demandé une extension pour cinq années de plus, dès 2011 au Kenya.

### **Vers un Forum Africain sur la Gouvernance de l'Internet**

L'Afrique a été très active au sujet de la Gouvernance de l'Internet pendant le processus du SMSI avec plusieurs rencontres tenues de 2002 à 2005 à Bamako, Accra, Addis Abeba, Le Caire, Johannesburg, Douala et Tunis. Mieux, au cours de l'initiative globale du FGI, l'Afrique a accueilli le FGI de 2009 en Egypte et celui de 2011 au Kenya.

Présentement, il y a cinq initiatives régionales qui sont en cours en Afrique, y compris le Forum Ouest Africain sur la Gouvernance de l'Internet (WAIGF), le Forum de l'Afrique de l'Est sur la Gouvernance de l'Internet (EAIGF), le Forum sur la Gouvernance de l'Internet en Afrique Centrale (FGI-CA), le Forum de l'Afrique Australe sur la Gouvernance de l'Internet (SAIGF) et le Forum de l'Afrique du Nord sur la Gouvernance de l'Internet (NAIGF). Ces initiatives sous-régionales, bien qu'actives dans leur déroulement, ne couvrent pas encore la totalité des pays représentant ces différentes sous-régions. De plus, certains pays ne prennent pas part de façon active à ces initiatives.

Par conséquent, il y a un réel besoin de mettre sur pied un Forum Africain sur la Gouvernance de l'Internet qui pourrait supporter et promouvoir la consolidation des initiatives sous-régionales en cours. Ce forum devra atteindre les parties prenantes continentale et globale et s'impliquer dans les initiatives aux niveaux continental, sous-régional et national.

### **Objectifs principaux de l'AFIGF:**

L'AFIGF a pour but d'être une plateforme de discussions inclusives, multilatérales, multi-acteurs et multilingues sur les enjeux pertinents de l'Internet en Afrique en général et ceux sur la Gouvernance de l'Internet en particulier.

Les objectifs spécifiques sont entre autres :

- augmenter la prise de conscience et le renforcement de capacité des utilisateurs africains en matière de Gouvernance de l'Internet afin de s'assurer que toutes les parties prenantes sont bien outillées pour échanger et contribuer ;
- s'assurer que les préoccupations de l'Afrique sont prises en compte par le processus FGI ;
- mettre en place un processus africain coordonné vis-à-vis des enjeux liés à la Gouvernance de l'Internet en Afrique ;
- renforcer le modèle du dialogue multi-acteurs pour la Gouvernance de l'Internet en Afrique à travers les forums nationaux et sous-régionaux ;
- s'assurer une représentation multi parties prenantes de toutes les parties du continent ;
- s'assurer que tous les pays prennent part aux processus sous-régionaux et initient/renforcent leur processus national ;
- faciliter les échanges et interactions nationales et sous-régionales entre les pays et les sous-régions du continent ;
- faciliter la participation des parties prenantes africaines au AfIGF et autres forums nationaux et sous-régionaux sur la Gouvernance de l'Internet ;
- promouvoir l'usage des langues africaines dans le cyberespace.

### **Principes fondamentaux**

L'AfIGF devra, en accord avec l'esprit du Forum sur la Gouvernance de l'Internet:

- **Etre ouvert** – toutes les entités, organisations et institutions participantes qui sont parties prenantes de la Gouvernance de l'Internet seront libres de prendre part au Forum ;
- **Multi-acteurs** - à tous les niveaux, des efforts devront être faits pour encourager toutes les catégories d'acteurs à participer de façon active au Forum ;
- **Diversité linguistique** – l'AfIGF, dans la mesure de ses capacités, devra maintenir la diversité linguistique dans son fonctionnement ;
- **Participation à distance** – l'AfIGF devra faire un usage optimum de l'Internet pour augmenter le nombre des participants ;
- **Transparence** – Les parties prenantes devront s'engager à être ouvertes dans leurs communications, décisions et l'exécution de leurs actions. Une compréhension claire d'un processus viable de la Gouvernance de l'Internet à travers l'engagement des parties prenantes devra être le but de l'AfIGF.

## **Adhésion**

L'adhésion à l'AFIGF est ouverte à toutes les parties prenantes de toutes les sous-régions de l'Afrique. Les membres devront être les organisateurs des FGI sous-régionaux des cinq sous-régions de l'Afrique, des individus représentant les institutions gouvernementales africaines pertinentes, la Société Civile Africaine, les communautés scientifiques et techniques, le Secteur Privé Africain, et les Organisations régionales et internationales basées en Afrique. A l'instar du Groupe Multi Acteurs (MAG) du FGI global, les membres servent en leur capacité propre, mais sont tenus d'avoir un réseau de contacts assez large avec les parties prenantes desquelles ils dépendent. Les activités de l'AFIGF seront coordonnées par un Bureau.

## **Le Bureau de l'AFIGF**

Le Bureau de l'AFIGF sera composé des organisateurs des cinq FGI sous-régionaux africains et trois autres représentants des parties prenantes de chaque sous-région. Le Bureau aura à sa tête un (e) Président (e), représentant le pays accueillant la rencontre de l'AFIGF. A chaque rencontre annuelle de l'AFIGF, le Président devra, en consultation avec les membres du Bureau, désigner un Rapporteur Général parmi ses collègues pour assister le Président dans la préparation des rapports de la rencontre.

Le Bureau devra préparer un plan annuel des activités de l'AFIGF. Suivant les circonstances, l'AFIGF pourrait se tenir dans le cadre d'une rencontre régionale du FGI.

## **Modus operandi**

L'AFIGF se réunira tous les ans à différents endroits dans chacune des sous-régions.

Les travaux du Forum seront organisés en sessions plénières et en ateliers en fonction des sujets identifiés pour l'année. Un résumé du Président / Modérateur sera produit pour chaque atelier, discussion et session plénière à chaque rencontre annuelle du Forum.

Une réunion de l'AFIGF se tiendra à chaque rencontre du FGI et dans la mesure du possible pendant les consultations du MAG qui ont lieu entre deux FGI.

L'AFIGF fera la promotion de l'usage des listes de discussions et autres outils en ligne pour faciliter les discussions et échanges d'information avec ses membres.

### **Rôle du secrétariat de l'AFIGF**

Le secrétariat de l'AFIGF sera constitué d'un personnel restreint et de volontaires saisonniers, y compris des stagiaires et des boursiers du continent.

Le secrétariat aura les responsabilités suivantes :

- Fournir un support administrative, logistique et organisationnel a AFIGF;
- Promouvoir les activités de l'AFIGF auprès de ses membres (FGI sous-régionaux et nationaux y compris d'autres parties prenantes) ;
- Développer des stratégies pour viabiliser le processus de l'AFIGF et son secrétariat en consultation avec les membres du Bureau ;
- Agir comme un hub de gestion de connaissance de l'AFIGF, de ses expériences, ses bonnes pratiques, ses connaissances, son expertise, ses besoins et ressources au sein des FGI sous-régionaux et nationaux ;
- Convoquer les rencontres de l'AFIGF ;
- Développer et maintenir des listes actives de diffusion et un site web afin de fournir aux FGI sous-régionaux et nationaux y compris les parties prenantes internationales, des informations mises à jour sur l'AFIGF .

### **Hébergement du secrétariat de l'AFIGF**

A l'instar du modèle du secrétariat du FGI global, qui est hébergé par le Département des Nations Unies pour les Affaires Economiques (UNDESA), le secrétariat de l'AFIGF sera hébergé par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU).

La Commission de l'Union Africaine supportera entièrement le secrétariat dans ses activités pour remplir sa mission.